

Portrait DE LA Biodiversité

MARSEILLE



Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

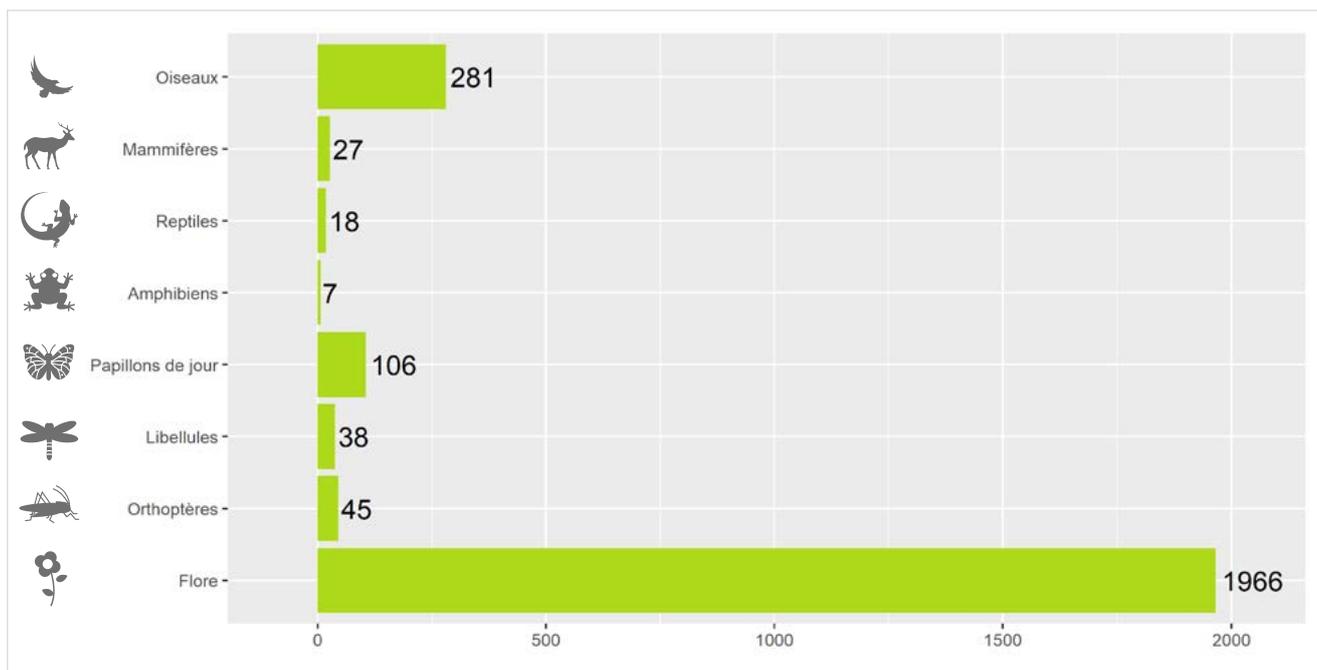


Cormoran huppé de Méditerranée © Aurélien AUDEVARD

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

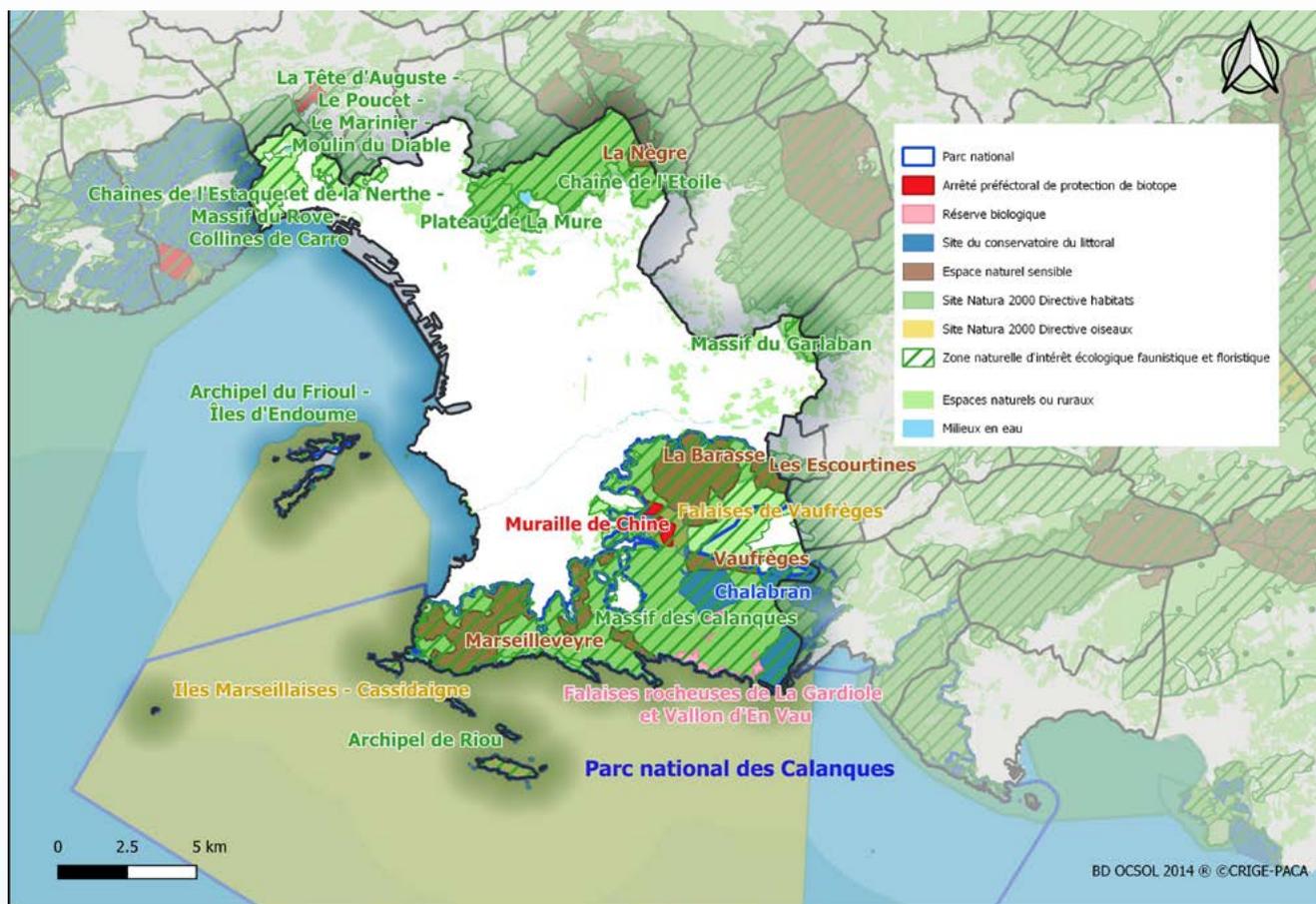
3 287 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Marseille, soit 57% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 294 espèces sont protégées au niveau national. 94 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 140 à l'échelle régionale. Marseille est la commune la plus connue, la plus riche, et celle avec le plus grand nombre d'espèces protégées et menacées de la métropole.

La compilation de 403 178 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Marseille (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Marseille

D'une surface de 241 km², Marseille est la plus grande commune de la métropole. 44 % de la commune sont des espaces naturels et ruraux. 40 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique. La commune est située dans le Parc national des Calanques.

La commune de Marseille a une situation privilégiée au bord de la **mer Méditerranée**, l'un des plus importants réservoirs de biodiversité marine au monde. Ces massifs littoraux découpés de calanques et de falaises d'une exceptionnelle beauté ont généré la création du premier Parc national périurbain d'Europe, terrestre et marin.

Les **îles de Marseille** s'égrènent le long du littoral rocheux avec la présence des deux grands archipels locaux du Frioul et de Riou. Ces îles présentent des originalités biologiques notables et abritent fréquemment des espèces endémiques. Elles sont des sites privilégiés pour la reproduction des oiseaux marins pélagiques.

Les falaises littorales des **Calanques** sont des sites d'intérêt majeur pour les oiseaux rupestres nicheurs, dont les grands rapaces, et hivernants constitués de raretés montagnardes, mais aussi pour certaines espèces de chauves-souris et de reptiles.

Les paysages de collines du massif des Calanques au sud, de la **chaîne de l'Étoile** au nord-est, et du massif de la **Nerthe** au nord-ouest, sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les massifs littoraux découpés de calanques et de falaises ont généré la création du premier parc national périurbain d'Europe, terrestre et marin. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

La commune est traversée par trois principaux cours d'eau : **l'Huveaune**, le Jarret et le ruisseau des Ayyalades, qui montrent encore localement des tronçons de forêt rivulaire favorables à la faune des cavités et assurant une certaine continuité écologique.

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui pas complètement isolé du milieu naturel. La présence d'un ensemble de parcs et jardins, du canal de Marseille et de nombreuses friches agricoles et urbaines bénéficie à certaines espèces liées à l'homme et assure une relative continuité écologique.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© Aurélien AUDEVARD

Puffin de Scopoli

P **LR**

Planeur infatigable, le Puffin de Scopoli passe la majeure partie de sa vie en mer. Il ne rejoint la terre que pour se reproduire, uniquement sur des îles ou îlots rocheux. Endémique du bassin méditerranéen, les populations françaises se répartissent entre les îles de Marseille (archipels de Riou et du Frioul) et celles d'Hyères. Elles sont principalement menacées par la prédation du Rat noir ou des chats domestiques, ainsi que par les accidents liés aux engins de pêche (filets et palangres).



© Eric DIDNER

Aigle de Bonelli

P **LR**

Emblématique des collines provençales, l'Aigle de Bonelli niche dans les falaises et affectionne l'alternance de boisements, garrigues, milieux ouverts pâturés ou cultivés de façon extensive. Les Bouches-du-Rhône accueillent la moitié des couples français, dont 13 couples sur la métropole, qui souffrent encore de l'électrocution, du braconnage, de la perte d'habitat par l'urbanisation et les aménagements tels que les parcs photovoltaïques en milieu naturel, du dérangement des nichées par les sports de pleine nature, etc.

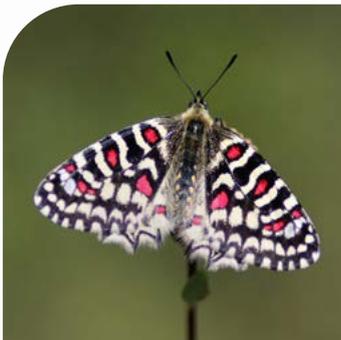


© Aurélien AUDEVARD

Phyllodactyle d'Europe

P **LR**

Le Phyllodactyle d'Europe est le plus petit gecko nocturne qui occupe les fissures des îles et îlots du littoral méditerranéen. Ses populations sont remarquables sur les archipels de Riou et du Frioul. En régression, sa disparition de certaines îles marseillaises est probablement due à l'impact des introductions de Rat noir, du chat et à la pollution lumineuse.



© François GRIMAL

Proserpine

P

Déesse romaine présidant à la germination, Proserpine est aussi un papillon qui marque la fin de l'hiver. Protégée et inféodée aux garrigues et pelouses sèches du sud de la France, sa présence est liée à sa plante hôte, l'Aristolochie pistoloche.



© J. JUGO - CBNMED

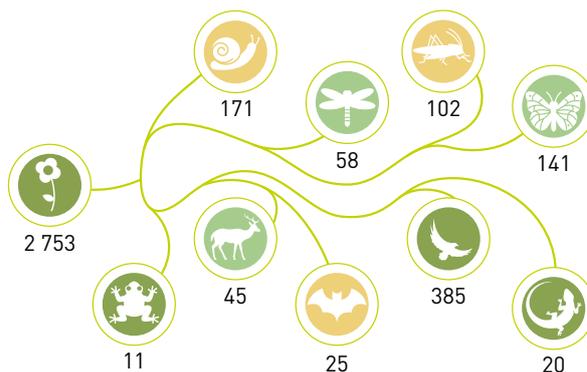
Astragale de Marseille

P **LR**

L'Astragale de Marseille est une plante des garrigues littorales ensoleillées. Sa forme en buisson bas épineux est caractéristique. L'artificialisation du littoral représente la principale cause historique de sa régression et elle est aujourd'hui fortement menacée par le piétinement dû à la surfréquentation.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📍 ampmetropole.fr
🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

